

LES FONDAMENTAUX POUR LES PROFESSIONNELS DES ESAT

OBJECTIFS

- Favoriser une bonne compréhension de l'identité des ESAT et de ses missions
 - Faire le lien entre la réglementation et le fonctionnement des établissements
-

CONTENU

- Décrire les principales instances d'orientation et de médiation (MDPH, CDAPH, personnes qualifiées...)
- Positionner les ESAT dans la politique d'emploi (emplois ordinaires, accompagnés, adaptés...)
- Comprendre quelques caractéristiques et besoins de la population accueillie
- La législation et la réglementation
 - loi de 2005
 - le décret de 2006
 - la circulaire de 2008 et autres
 - quelle est la commande publique ?
 - quelles sont les missions en termes d'emploi, de formation, d'accompagnement, de rémunération des ESAT ?
- Le lien entre le dispositif juridique et la mise en œuvre du fonctionnement de l'établissement
 - quelques informations sur les caractéristiques des usagers
 - quelques éléments synthétiques sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles des ESAT ; ce qui doit être favorisé : la diversité des activités, la formation, la participation optimum des travailleurs...
- Le travail en partenariat et en réseau

FORMATION N°

35

Durée :

2 jours

de 9 h à 17 h

Coût de la formation :

2 700 €

Public concerné :

tous professionnels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'exposés, d'échanges d'informations et de travail en groupe
- Remise d'un dossier avec les textes réglementaires ad'hoc

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.